



Mes droits sur les biens de mon père

Par **cdelot_old**, le **15/12/2007** à **10:22**

Je suis enfant unique du premier mariage de mon père. Celui-ci s'est remarié avec une femme qui elle même avait 2 enfants de son premier mariage. Mon père et ma belle mère ont eu ensemble un 4 ème enfant. Si mon père décède avant ma belle mère, quels sont mes droits par rapport à la part de mon père? Quels sont les scénarios possibles suivant les dispositions qu'ils ont pu prendre? contrat de mariage ou autre. Il faut savoir que leur propriété actuelle est un bien familial du côté de mon père puisqu'il s'agissait de la maison de ma grand mère. Ce qui m'inquiète en réalité est que je pense que ma belle mère fera tout pour favoriser l'enfant qu'ils ont eu ensemble (mon demi- frère) au détriment de ses propres premiers enfants et de moi même. En a t-elle la possibilité?
Merci bcp pr votre réponse